

REPONSES

L'esclavage au Canada. (I, VII, 60.)—Pendant la première session du premier parlement canadien, au commencement de 1792, un député, M. P.-L. Panet, proposa un bill abolissant l'esclavage au Canada. Ce bill fut lu une fois, mais n'eut point de suite. Nos législateurs, fait remarquer M. T.-P. Bédard, aimaient mieux sans doute laisser à l'opinion publique le soin de détruire la servitude qui, du reste, à cette époque, était représentée par un bien petit nombre d'esclaves.

— Une annonce publiée dans la GAZETTE DE QUÉBEC, vers cette époque, représente un nègre courant à toutes jambes. "Il est offert une récompense honnête à celui qui ramènera à son maître, marchand des Trois-Rivières, son esclave fugitif." Ce pauvre diable pensait sans doute que la loi qu'on proposait n'aurait pas d'effet rétroactif.

— **Une légende de Knox.** (I, VIII, 76.)—Est-il vrai, comme le raconte Knox, qu'un prêtre examinant à l'aide d'une lunette la flotte anglaise (1759) qu'il croyait être la flotte française, tomba raide mort en constatant son erreur? L'abbé Casgrain considère comme une légende cette affirmation de Knox. "En entrant dans le fleuve, écrit-il (MONTCALM ET LÉVIS, volume II, page 64), l'amiral (Durell) avait arboré le pavillon français et fait les signaux d'usage pour appeler les pilotes. Ceux-ci avaient aussitôt lancé leurs chaloupes à la mer et ne s'étaient aperçus de leur méprise que lorsque, montés sur les navires, ils avaient été faits prisonniers. D'après une légende qui n'a jamais existé que dans l'imagination des Anglais un missionnaire se trouvant auprès d'une des vigies stationnées sur la côte, aurait été pris de transports de joie en s'imaginant que c'était la flotte française; mais reconnaissant ensuite le pavillon anglais aux mats des navires, il serait mort sur place de désespoir."

RACINE

Tartufe à Québec. (I, IX, 81.)—Pendant l'hiver de 1693, Frontenac monta au château Saint-Louis un petit théâtre. On y joua plusieurs pièces, en autres MITHRIDATE et NICOMÈDE. C'étaient des personnes de la société qui tenaient les rôles. Vers la fin de décembre, on parla de jouer TARTUFE. A cette époque Molière n'était guère en faveur à Québec. Aussi l'annonce qu'on allait jouer chez le gouverneur une de ses comédies les plus lestes créa toute une sensation dans la ville. Le 10 janvier 1694, M. Charles de Glandelet prononçait à la cathédrale un sermon où il fulminait contre les comédies et blâmait très vertement les personnes qui prenaient part aux représentations de comédies. Six jours plus tard, le 18 janvier, Mgr de Saint-Vallier lançait une lettre pastorale où il distingue les comédies "qui sont honnêtes de leur nature mais ne laissent pas d'être dangereuses par les circonstances du temps, du lieu, ou des personnes", et celles qui sont "absolument mauvaises et criminelles d'elles-mêmes, COMME POURRAIT ÊTRE LA COMÉDIE DE TARTUFFE ou autres semblables".